

C'est par les prétoires que le dommage écologique vient d'être consacré en droit français. L'affaire de l'ERIKA marque ainsi de son empreinte le droit de la responsabilité pour l'avenir. Maître Huglo, avocat des parties civiles audit procès, tiendra une conférence d'une heure pour retracer la longue marche judiciaire qui a conduit à la condamnation des responsables au plus haut niveau. Orateur hors pair, véritable façonneur du droit de l'environnement, il insistera sur les perspectives ouvertes par cette remarquable affaire, tant au niveau national qu'au niveau international.

Incontestablement, le juge, les avocats et la société civile ont vocation à jouer un rôle accru dans le domaine environnemental. Autour d'une table-ronde, Maître Huglo insistera sur l'importance d'associer à la cause environnementale non seulement les praticiens du droit mais aussi la société civile. La nécessité pour cette dernière de prendre son destin en mains s'avère alors des plus évidentes.

Participeront également à la table-ronde, Messieurs le Professeur Gilles-Eric Séralini, professeur de biologie moléculaire spécialiste des OGM et Frédérick Lemarchand, Sociologue, pour ouvrir le débat sur la responsabilité environnementale respectivement sur les thèmes des OGM et du nucléaire.

Émilie GAILLARD
& Marie-Pierre MAURIN
MCF Droit privé UCBN

CONFÉRENCE

La responsabilité environnementale

Perspectives ouvertes par l'affaire ÉRIKA

Maître Christian HUGLO

Avocat à la Cour

Avocat des parties civiles au procès Érika

TABLE RONDE

Vers un rôle accru du juge,
des avocats et de la société civile
dans le domaine environnemental

co-animée par Émilie Gaillard et Marie-Pierre Maurin

Maîtres de conférences à l'université de Caen

Lundi 4 février 2013
17h15 - Salle SH027
Maison de la recherche
en sciences humaines
(Université de Caen, Campus 1)

CONTACTS

emilie.gaillard@unicaen.fr

marie-pierre.baudin-maurin@unicaen.fr



Tous droits réservés

MRSH

PÔLE RISQUES
NORMANDIE - CAEN
Maison de la Recherche
en Sciences Humaines
CNRS - UNIVERSITÉ DE CAEN

Maison de la Recherche en Sciences Humaines
CNRS - Université de Caen
Esplanade de la Paix - 14000 Caen
<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/>
Téléphone : 02 31 56 62 00



UNICAEN
université de Caen
Basse-Normandie

MRSH
PÔLE RISQUES
NORMANDIE - CAEN
Maison de la Recherche
en Sciences Humaines
CNRS - UNIVERSITÉ DE CAEN

UNICAEN
université de Caen
Basse-Normandie



IMDA
Institut des Méthodes de Droit
et de l'Administration

CRDP
SA 197

17h15

Allocution d'ouverture par **Monsieur le Professeur Thierry LE BARS**, Doyen de la Faculté de droit de Caen

17h30 - 18h30

La responsabilité environnementale : perspectives ouvertes par l'affaire Erika
Conférence de **Maître Christian HUGLO**, Avocat des parties civiles au procès Erika

18h30 - 19h30

Vers un rôle accru du juge, des avocats et de la société civile dans le domaine environnemental ?

Table-ronde co-animée par **Émilie GAILLARD** et **Marie-Pierre MAURIN**, MCF Droit privé, UCBN
Sous l'égide du Pôle Risque, Qualité et Environnement Durable, MRSH, Caen

Participants à la table-ronde :

- **Maître Christian HUGLO**, Avocat des parties civiles au procès Erika
- **Frédéric LEMARCHAND**, Maître de conférences HDR en sociologie à l'UCBN, co-directeur du Pôle Risque
- **Gilles-Éric SÉRALINI**, Professeur de biologie moléculaire à l'UCBN, co-directeur du Pôle Risque, auteur de *Tous Cobayes !* (Ed. Flammarion)

1 ENTRÉE LIBRE

Inscription souhaitée auprès d'**Émilie Gaillard** ou **Marie-Pierre Maurin** :

emilie.gaillard@unicaen.fr

marie-pierre.baudin-maurin@unicaen.fr

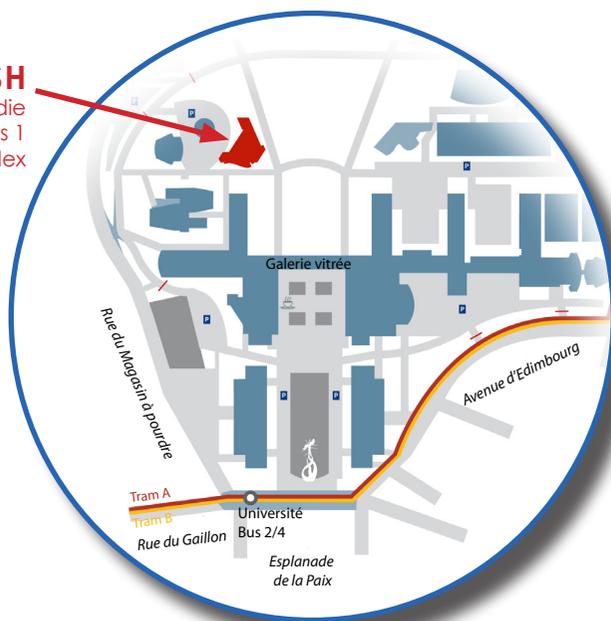
2 FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

Cette manifestation est reconnue au titre de la formation continue des avocats
(Une attestation de présence sera délivrée à la suite de la conférence)

Inscription à retourner au plus tard le 4 février 2013

À M^{me} Virginie MAL - Université de Caen Basse-Normandie
Faculté de Droit - Esplanade de la Paix - 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 58 82 - Courriel : droit.formation.continue@unicaen.fr

MRSH
Université de Caen Basse-Normandie
Esplanade de la Paix - Campus 1
14032 Caen Cedex



Accès au campus 1 :

- **Voiture** : suivre périphérique nord : sortie n° 5, direction Centre Ville
- **Tramway** : lignes A et B, stations : Université ou CROUS-SUAPS
- **Bus** : lignes 2 et 4, station : Université

NOM..... PRÉNOM

PROFESSION..... ORGANISME

ADRESSE

COURRIEL

Inscription à la conférence du 4 février 2013 :

Frais d'inscription obligatoires de 40 €*

Je règle la somme de 40 € par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Caen.